

Jeudi, 16 juin 2022

**Question Conseil Municipal du 20 juin 2022**

Messieurs le Maire et le Maire adjoint en charge de l'éducation,

Faute de prises en compte des alertes des directrices et directeurs d'école concernant la gestion de l'augmentation des effectifs des élèves scolarisés dans les écoles primaires publiques, faute d'anticipation pour adapter ces équipements à cette hausse démographique et faute de réflexion sur la carte scolaire, il existe aujourd'hui un risque que la restauration scolaire et l'accueil péri-scolaire soient saturés à la rentrée de septembre.

Pour résoudre cette difficulté, deux pistes sont évoquées : l'allongement de la pause méridienne ou la mise en place d'une jauge d'accueil des enfants sur le temps péri-scolaire et particulièrement sur le temps méridien.

Comment cela sera mis en place en septembre et avec quelles incidences sur le bien-être des élèves? Sur quels critères cette politique de quotas serait mise en place ?

Aucune de ces deux hypothèses ne seraient satisfaisantes sans a minima une concertation avec les usagers et la communauté enseignante. A ce jour, aucune communication n'a été faite, laissant parents et enseignants dans le plus grand flou à quelques semaines des vacances d'été.

Pouvez vous nous dire ce qu'il en sera véritablement de l'accueil des élèves des écoles publiques pour la restauration scolaire pendant l'année 2022/2023? Les parents d'élèves méritent une réponse et une clarification de la situation au plus vite.

Salutations républicaines,

Sophie Parra d'Andert pour le Groupe Nouvelle Ère